

3253



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

# AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET  
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLES DE  
CLASSE DU VILLAGE DE KEUR ABLAYE FANTA**

Décembre 2005



**MS et Associés**

Sicap Sacre Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : [masow@sentoo.sn](mailto:masow@sentoo.sn) / [msadakar@sentoo.sn](mailto:msadakar@sentoo.sn)

## SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES .....	3
I INTRODUCTION .....	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet .....	6
3.1.1 L'information .....	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP .....	6
3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire .....	7
3 – 3. La passation des marchés .....	8
3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	8
3 – 3 – 2. Le contrat de travaux.....	9
3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	9
3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP .....	9
3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements .....	10
3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP .....	10
3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements .....	10
3 – 8. La gestion environnementale .....	11
3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux.....	11
3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables.....	12
3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP .....	12
IV SYNTHÈSE DE L'AUTOEVALUATION .....	13
□ ANNEXE .....	15

## ABREVIATIONS ET SIGLES

**AFDS** : Agence du Fonds de Développement Social

**ARFS** : Agence Régionale du Fonds Social

**CGMP** : Comité de Gestion du Micro-projet

**CTMO** : Comité Technique de Mise en Œuvre

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**ICP** : Infirmier Chef de Poste

**MP** : Micro-projet

**OADC** : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

**OCB** : Organisation Communautaire de Base

**SDA** : Service Déconcentré de l'Administration

## I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro-projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

## I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

### III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

#### 3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

##### 3.1.1 L'information

Les populations du village de Keur Ablaye Fanta disent avoir entendu parlé de l'AFDS pour la première fois lors des enquêtes préliminaires. Cette information est mieux élucidée lors du comité local de développement organisé au siège de la communauté rurale de Ida Mouride où le projet AFDS a été expliqué dans tous ces détails ( domaine d'intervention, cibles et les objectifs visés).

Avant le micro – projet, la circulation de l'information se faisait de manière anarchique à travers des rassemblements dispersés ou devant les mosquées lors des heures de prières.

Avec le micro – projet, la circulation de l'information est bien organisée. Avec un comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF) qui se charge de porter l'information à tout moment et au bon moment, les risques de biais ne sont nullement amoindris.

D'une manière générale les populations de Keur Ablaye Fanta ont bien apprécié la circulation de l'information est avec l'AFDS.

##### 3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

L'évaluation participative des besoins (EPB) avec comme moyens d'outils les assemblées générales, le focus groupes ont permis à la communauté villageoise de ressortir l'ensemble de leurs besoins.

En plus de ces outils, la grille de priorisation a permis aux populations de ressortir les besoins prioritaires.

La mise en œuvre de cet exercice a vu la participation de l'ensemble de la communauté villageoise ( jeunes, femmes, groupes vulnérables).

Au sortir de cette évaluation les priorités du village étaient :

- la construction et l'équipement de salles de classe
- la construction et l'équipement d'une case de santé

• la construction d'un magasin céréalier

La construction et l'équipement de salles de classe était la première priorité, elle fut retenue comme MP à financer par l'AFDS en rapport avec les bénéficiaires.

Le coût total du micro – projet est estimé à **14 632 649 FCFA** et l'apport de la communauté est estimé à **1 459 194 FCFA**. Cet apport est entièrement en nature. Toute la communauté s'est mobilisée avec leur charrette pour la collecte de sable et de béton.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la direction générale de l'AFDS est selon les populations de 45 jours et celui entre l'approbation et la mise en place de la première tranche de financement était de trois mois. Durant ces deux étapes, les populations étaient désespérées et il fallait mener des campagnes de sensibilisation pour redonner la confiance aux populations. Globalement, les populations apprécient de manière positive la phase de préparation et de formulation des DMP.

### **3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire**

La gestion financière est une activité qui donne à chaque OCB une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations.

Pour cela la possession d'un compte bancaire constitue l'acte de premier ordre.

Le compte bancaire de Keur Ablaye Fanta a été ouvert le 03 / 09 / 2004 au CMS de Kounghoul. Les signataires de ce compte sont Monsieur Chérif CISSE (Président du CGMP), Madame Dialé CISSE (trésorière) et leurs adjoints respectivement Madame Amy CISSE et Monsieur Serigne Modou Khady CISSE.

Pour retirer des fonds au niveau du CMS, les signataires doivent obligatoirement disposer d'un avis de non objection signé par l'animateur de zone sur lequel aussi sont apposés les signatures du président et de la trésorière.

Le seul problème noté est la faible capacité financière du CMS, ce qui amène parfois des ruptures de fonds et pour conséquence des reports de rendez – vous. Cette situation ne nous facilite pas les choses du fonds des problèmes de déplacement qui se posent avec acuité.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Le cahier de seconde caisse, le carnet de banque qui sont remplis par la secrétaire.

Aucune contrainte n'a été notée à ce niveau.

Selon la communauté, la méthode de gestion est bonne car elle est transparente et souple.

Au moment de l'auto – évaluation les deux tranches de financement ont été certifiées par l'AFDS, comme le montre le tableau ci – dessus.

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 <sup>ère</sup> Allocation/ certifiée	04 février 2005	6 937 098
2 <sup>ème</sup> allocation	10 novembre 2005	
<b>Total</b>		

En somme, les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue du compte bancaire.

### 3 – 3. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP avec une légère modification au niveau des temps. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures et d'équipements

#### 3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'un appel d'offres. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

La collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée bonne. Et c'est pourquoi, il n'y avait pas de problèmes lors de l'exécution du contrat.

### **3 – 3 – 2. Le contrat de travaux**

Comme pour le marché des services, l'entreprise chargée des travaux a été sélectionnée à la suite d'un appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, « l'Entreprise Business Center » s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO et l'OADC.

La main d'œuvre locale a été mise à contribution pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par le chef de chantier.

Au cours de l'exécution, aucun problème n'a été signalé et la qualité des travaux est jugée satisfaisante parce que répondant aux attentes des populations.

### **3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens**

Comme pour les marchés de maître d'œuvre, les marchés de fournitures et équipement ont été passés par consultation restreinte. Des lettres d'invitation ont été envoyées aux fournisseurs de la place à la suite de quoi 03 propositions ont été obtenues. Après

dépouillement et évaluation des offres, le CGMP a approuvé les marchés et deux fournisseurs ont été retenus, l'un pour l'équipement et de l'autre pour les biens.

La communauté a été informée de l'approbation et la signature des contrats.

Ce qu'il faut déplorer c'est la lenteur apportée dans la livraison des équipements mais globalement la communauté apprécie de manière positive les procédures de la passation des marchés. Selon la communauté, les enseignements tirés de la passation des marchés se résument :

- la maîtrise des procédures de passation des marchés
- la transparence notée dans la passation des marchés.

Malgré la bonne appréciation des procédures de la passation des marchés, la communauté souhaite la mise en disposition d'un guide de passation des marchés.

### **3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP**

Le suivi et la supervision constituent deux éléments fondamentaux pour une bonne exécution des travaux.

Au niveau de la communauté, le suivi et la supervision ont été assurés par le CGMP et le CTMO.

Le CTMO délégué du pouvoir de supervision des travaux par le CGMP est constitué des maçons du village qui ont des notions en bâtiment.

Dans l'exécution de leur tâches, les membres du CTMO ont été appuyés par le maître d'œuvre et l'OADC ( Responsable des infrastructures). Cet appui leur a été d'un grand intérêt, et la fréquence des visites était hebdomadaire.

A chaque fois les recommandations formulées ont permis au CTMO de bien remplir leur mission de surveillance.

En gros le système de suivi et de supervision des travaux est jugé efficace pour les bénéficiaires, mais pour une plus grande efficacité les acteurs doivent détenir des supports en langue nationale.

### **3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements**

La durée initiale prévue pour la réalisation de l'infrastructure était de 45 jours calendaires mais la durée réelle est de 05 mois.

Ainsi à l'achèvement, les réalisations étaient conformes au plan proposé initialement et l'infrastructure a répondu à l'attente des populations.

L'infrastructure est fonctionnelle depuis le mois d'octobre 2005 à l'ouverture des classes.

### **3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP**

La communauté villageoise de Keur Ablaye Fanta se dit satisfaite de la manière dont le micro – projet est géré par le CGMP. De même, elle est satisfaite du travail mené par le CTMO et le CASF.

### **3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements**

L'entretien et la maintenance sont le gage de la durabilité et la pérennisation des infrastructures et équipements.

Dans le village de Keur Ablaye Fanta, la mise en place d'un comité d'entretien et de salubrité est la stratégie dégagée par la population pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements. La communauté n'a pas encore ouvert de compte spécial pour la maintenance.

La communauté compte utiliser le reliquat budgétaire pour l'installation d'un robinet, d'un mur de clôture de l'école, d'une cantine scolaire et d'une tente.

### 3 – 8. La gestion environnementale

La dimension environnementale a été prise en compte dans le cadre du micro - projet avec la construction de latrines à fosses septiques.  
Par ailleurs le reboisement n'est pas encore fait.

### 3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux

Les organes internes (CGMP, CTMO, CASF) ont été mis sur pied. Les femmes (50 %), et (50 %) pour les groupes vulnérables.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président		x	
Vice présidente	x		
Trésorière	x		x
Trésorier Adjoint			x
Secrétaire générale	x		
Secrétaire général Adjoint			x

Les membres du CTMO sont constitués de groupe vulnérable. Les personnes ont été choisies selon leur degré d'engagement.

Selon les populations, les membres du CTMO ont accompli avec abnégation la mission qui était la leur.

Les membres ont des rôles spécifiques (les femmes chargées de porter l'information au CASF pour l'approvisionnement en eau et les hommes pour le sable et le gravier).

Les femmes occupent une place de choix de cette participation majeure fut le transport du matériel vers le site à cause du lieu d'approvisionnement.

L'appréciation de la communauté sur l'organisation interne et les effets sociaux est de manière générale positive.

Lors de l'exécution aucun conflit n'a été signalé.

### 3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Le renforcement des capacités a porté sur les modules suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	17-23-05 / 04	- DIAW - Aïssatou NDAO	Kafrine	04	x			01	
Passation des marchés	23-27 / 05 /04	Relais FGB	Koungoul	05	x			01	
Plan. Part.	06-10/ 04 /04	- Balla - Mass	Koungoul	06		x		02	
Gest. Fin.	18 – 22 /12/04	- Balla - Mass	Saly Escale	02		x		01	
SEP	14-16/06/ 05	DIAW	Koungoul	03				01	
Formation des parents d'élèves		Katim TOURE	Kafrine	02	x				

Dans l'ensemble, la conduite de ces formations est bien appréciée par les populations.

Aucun relais n'est pour le moment formé en prévention sur le VIH / SIDA et en plus aucune activité n'a encore été menée dans ce domaine.

### 3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP

La durée initialement prévue pour la réalisation du micro projet est de 10 mois mais la durée réelle est de 12 mois. Cet écart s'explique par le retard de la mise à disposition des fonds au niveau du CMS.

Les objectifs qui étaient visés par le micro – projet étaient :

- Permettre à tous les enfants du village en âge de scolarisation d'accéder à une éducation de qualité.
- Maintenir les enfants à l'école en limitant la déperdition scolaire par une mobilisation sociale
- Améliorer les pratiques en matière de prévention de certaines maladies.

Les activités viennent juste de commencer au mois d'octobre et il est trop tôt de parler d'atteinte des objectifs.

## IV SYNTHÈSE DE L'AUTOÉVALUATION

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIE N	MOYE N	FAIBLE	
Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne circulation de l'information au niveau interne</li> <li>- Démarche participative</li> <li>- Dynamisme du CAFS</li> <li>- Appui de l'opérateur OADC</li> </ul>		X			
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté	Délais trop longs entre le DMP et les signatures des accords de micro-projets	X			
Mise en œuvre et achèvement infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation effective de la communauté à la mise en œuvre du micro-projet</li> <li>- Réalisation de l'équipement conforme à la DMP</li> <li>- Formation du CTMO</li> </ul>		X			
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	Définition de modalités de prise en charge des charges d'entretien et de maintenance Formation des membres du comité de des écoles.	Non ouverture d'un sous compte pour sécuriser la retenue de garantie de l'entrepreneur	X			Ouverture d'un sous compte pour les retenues de garanties
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	Les enfants commencent à intégrer l'école			X		
Organisation interne et effets sociaux	Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CAFS) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux Bonne cohésion sociale			X		
Organisation financière et la tenue du compte bancaire	Ouverture de compte au CMS Sécurisation des décaissements avec l'Avis de Non Objection de l'OADC 2 Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc....) Appui de l'animateur dans l'enregistrement des opérations comptables Formation en Gestion Financière et Comptable			X		Traduire le Guide de gestion financière et comptable en wolof.
Passation des marchés	Formation en passation de marchés Appui de l'OADC 2 dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés			X		Renforcer les compétences en passation de marchés Traduire le guide en passation et le mettre à la

						disposition des communautés
Suivi/supervision	Implication du CTMO Respect des fréquences de visites du CTMO Suivi des objections et recommandations du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO		X			
Renforcement de capacités des OCB et des GV's	Formation en FGB Restitutions villageoises des modules Réalisations des formations techniques	Indisponibilité au niveau villageois des modules et guides sur les thèmes de la FGB	X			-Traduire et mettre à disposition les modules et guides de la formation des FGB
Niveau de participation des jeunes et des femmes	Participation à la prise de décisions Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle	- participation à la prise de décision - démocratie de bonne gouvernance - dynamique organisationnelle cohésion sociale	X			

N° de marché : KLKA-IE-029-04

Intitulé : Construction et équipement de deux salles de classes + bureau directeur

Bénéficiaire du marché : Groupement Villageois de Keur Ablaye Fanta

Lieu d'exécution : Keur Ablaye Fanta

### PROCES -VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 13 juillet une commission composée de :

Katim	Touss	IDEN	<i>Palaff</i>
Jiñil	Faye	Directeur	ECOLE
Aidars	Cisse	President	CGMP
Yame	MBOYE	Secetaire	<i>AB</i>
Hali	Cisse	Tresoriere	<i>AA</i>
Jawda	Cisse	CTMO	
Mouna	Cisse	CTMO	<i>AA</i>
Lamin	Sagna	SRPM	<i>lamin</i>
Lamin	BOY	OADCII	
Khady	Konari	Animatrice	<i>K</i>
Makoussi	MBOYE	representant	M.O. <i>MBOYE</i>
Abey Fatim	MBOYE	Drallo	Entrep. <i>Abey</i>
Dialtebe	Gaye	chef de chantier	

S'est rendue à Keur Ablaye Fanta pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

Observations

- ..... Ouverture porte Salle 2 : Retouche battant ou clap
- ..... Retouches Changement serrure porte bureau Directeur
- ..... Raccordement peinture point de l'élément enseigne
- ..... Finition et peinture appui et joints fenêtrés ~~autres~~
- ..... Facade arriere des Salles -

..... Il est demandé à la Communauté de procéder au nettoyage du chantier en attente de la phase restauration de l'environnement dont la date sera fixée en concertation avec la A.R.F.S.

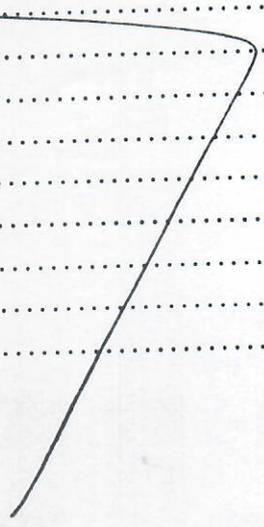
..... Il est demandé à l'entreprise de Confictis un tableau de service enduit en facade principale

..... Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- ..... F et P porte usplane du magasin
- ..... F et P bande périphérique de bois de 10cm à l'intérieur des Salles
- ..... F et P Tableaux d'indicat° (2)

..... Confictis pour mur écran au niveau des Toilettes  
 à l'entreprise <sup>l'entreprise</sup> a levé ses réserves sous luitain.  
 Signatures:

..... Voir liste commission ci-dessus





Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence réception provisoire

Objet : Réception provisoire  
Date : le 13/07/05  
Lieu : Centre d'Alaye Fouta-

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
	<del>soob</del> aydara	X Sissè	<del>AKA</del>
	Xadi Konaaré	mè	0
	Kaatu ba	"	
	Yaama mbay	"	
	Jallé Cissé	"	
	<del>Naat</del> Cissé	"	
	maclam jallo	"	<del>AKA</del>
	allajimoor Cissé	"	
	jibi Fay	"	<del>AKA</del>
	uadda mbay	"	
	ibu mbay	"	
	allaaji mati	"	
	aji Sèk	"	
	<del>Kaatim</del> uré	"	
	Xadi Sall	"	
	Yaa mamb' /	"	
	jamatu Cissé	"	
	ajimbay	"	
	daam Cissé	"	
	moodu Cissé	"	
	muamet mbay	"	
	baa be Cissé	"	

Village = Keur H. Baye Tambo

Date = 29 octobre 2005

Objet = Auto-Evaluation Participative

Animatrice = Saye Lô

Feuille de Présences

N°	Prénoms et Noms	Hommes	Femmes	Emargement
1	Cherif Cissé	X		
2	Faafa mbay	X		
3	alliw Sall	X		
4	Yaama mbay		X	
5	a jaa Siisse		X	
6	naay Siisse	X		
7	biraan Saal	X		
8	Siex Siisse	X		
9	Omar Saal	X		
10	baaba Cissé	X		
11	mot Cissé	X		
12	baa Cissé	X		
13	alir Cissé	X		
14	amadi Cissé	X		
15				

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un but – Une Foi

---

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

---



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE  
POUR LA CLOTURE DU MP DE *Keus Ablaye Fanta*

---

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE ... Kaolack ..... DEPARTEMENT DE ... Kaffrine .....

COMMUNAUTE RURALE DE ... Ida Houride .....

VILLAGE DE ... Keur Ablaye Fanta .....

TITRE DU MICRO PROJET : Construction d'une école de deux salles de classes équipées

NOM DU DEMANDEUR : ... Coopérative Villageois .....

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : ... C.H.S de Kourougnoul ...  
N° 3231 .....

NOM DU PRESIDENT : ... Chérif Cissé ..... TELEPHONE : .....

BENEFICIAIRES : - Hommes :

- Femmes :

- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : .....

SECTEUR DU MICRO PROJET : .....

DUREE DU MICRO PROJET : .....

DATE DE DEMARRAGE MP : .....

DATE D'ACHEVEMENT MP : .....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	<u>10.610.527</u>	
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	<u>1.459.194</u>	
COUT TOTAL		
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 30 Dec 2005 N° ENREGISTREMENT MP : KLKA-IE-029-04

# PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement :

Nature du Micro – Projet : *Construction d'une école de deux salles de classes*

Nom de l'OCB : *équipe Groupement Villageois*

Village de : *Kera Ablaye Faïla*

Communauté rurale de : *Ida Mowido*

Département de : *Kaffrine*

Région de : *Kaolack*

Non du président : *Cherif Cissé*

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

Ce jour ... *30* ... *Décembre* ... *2005* ... à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture du Micro – Projet de *Construction d'une école de deux salles équipées* s'est réunie à

.....  
.....  
.....  
.....

	<b>Points de contrôle</b>	<b>Observations</b>
<b>1</b>	<b>L'infrastructure est réceptionnée</b>	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	Oui
<b>2</b>	<b>Les indicateurs de performance sont atteints</b>	
2.1	Indicateur 1 La scolarisation effective de tous les enfants en âge d'aller à l'école	
2.2	Indicateur 2 Une meilleure éducation des enfants qui peut aboutir à	
2.3	Indicateur 3 L'amélioration des conditions de vie dans le village.	
2.n	Indicateur n	
<b>3</b>	<b>Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées</b>	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	Oui
3.2	Passation des marchés	Oui
3.3	Planification participative du micro projet	Oui
3.4	Gestion financière des micro projets	Oui
3.5	Formation technique spécifique 1	La formation des parents d'élèves a été faite
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3 IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	Des ateliers ont été faits
<b>4</b>	<b>Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre</b>	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	Oui
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	Oui
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	Oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	Oui
<b>5</b>	<b>Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels</b>	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
<b>6</b>	<b>La situation financière</b>	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Oui
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	

	L'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	oui
<b>7</b>	<b>L'auto évaluation</b>	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	oui
7.1.3	La passation des marchés	oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	oui
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	oui
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	oui
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	oui
<b>8</b>	<b>L'inventaire physique</b>	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	oui

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : ..... 10.610.587.....

Montant décaissé : .....

Reste à virer : .....

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : ..... 77000 F.....

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations

Déclare le Micro – Projet de .. construction d'une école de deux salles équipées  
du village de Kour Ablaye Fanta définitivement clôturé.

**ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)**

**Le Président du CGMP**



**Le trésorier du CGMP**



**Le Chef de village**



**L'OADC**

**L'ARFS**

**Le service déconcentré de l'administration concerné**

**Le Président de la Communauté Rurale**



## Décharge

Je Soussigné Cheri f cisse president du CG HP de  
Keur Ablaye Fanta certi fi avoir reçu de l'ADDC  
de ka ffime les documents ci-après :

- le guide d'auto. évaluation du Micro-Projet
- le rapport d'auto - évaluation des Micro-Projet

COMITE DE GESTION  
DE L'ECOLE  
DE KEUR ABLAYE FANTA  
LE PRESIDENT